

PLUi de Saint-Martin-sur-Écaillon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Martin-sur-Écaillon (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 25 juin 2026. Il délimite 67 zones, dont 10 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 juillet 2026.

- Le PLUi de Saint-Martin-sur-Écaillon s'applique dans sa version du 25 juin 2026 ; nous publions 32 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 67 zones : 10 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 48 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Saint-Martin-sur-Écaillon occupe le rang 158 par le nombre de zones délimitées : 20 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 23 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Martin-sur-Écaillon depuis 2013, pour 14 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	10 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	48 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS SOLESMOIS
Version du	25 juin 2026
Partition GPU	DU_245901038
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_245901038/d67c32c89f803a08df739e51ff0b2897/245901038_reglement_20260625.pdf
Règles extraites	32 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Martin-sur-Écaillon

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	25 décembre 1999
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/saint-martin-sur-ecaillon-59537>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Martin-sur-Écaillon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Inondation
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UB, UB(i), UB(i2), UC
1AU

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

59537
59213
CC du Pays Solesmois
Nord
Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones
67 zones
67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Bermerain (2,3 km)
Vendegies-sur-Écaillon (2,4 km)
Capelle (2,9 km)
Escarmain (3,1 km)
Haussy (3,1 km)
Vertain (3,1 km)
Sommaing (3,2 km)
Montrécourt (5,0 km)
Romerie (5,2 km)
Saulzoir (5,3 km)
Saint-Python (6,1 km)
Beaurain (7,4 km)
Solesmes (7,4 km)
Viesly (10,0 km)
Verchain-Maugré (4,9 km)
Sepmeries (5,2 km)
Beaudignies (5,3 km)
Quérénaing (5,3 km)

99 zones
166 zones
65 zones
91 zones
125 zones
91 zones
70 zones
54 zones
116 zones
167 zones
143 zones
7 zones
253 zones
37 zones
46 zones
18 zones
30 zones
30 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/saint-martin-sur-ecaillon-59537>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.